

Mercredi 22 Janvier 2020 – 10H

SIGNATURE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ PAYS DE MORLAIX



Contacts Presse

Pays de Morlaix :
Elodie FALQUERHO
Tel : 02 98 62 39 57
elodie.falquerho@paysdemorlaix.com

DOSSIER DE PRESSE



PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

C/o Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix – aéroport - CS 27934 – 29679 MORLAIX Cedex
Tél. : 02 98 62 39 57 – Fax : 02 98 62 39 50 - courriel : contact@paysdemorlaix.com – Site web : paysdemorlaix.com

LA DEMARCHE CLS

UN OUTIL AU SERVICE DE LA SANTE

Le Contrat Local de Santé (CLS) s'inscrit dans le cadre de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 dite loi « *Hôpital, patients, santé et Territoires* ». Il reflète les priorités du Projet Régional de Santé 2018-2022 et prend en compte un objectif transversal de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé pour répondre aux besoins spécifiques du territoire.

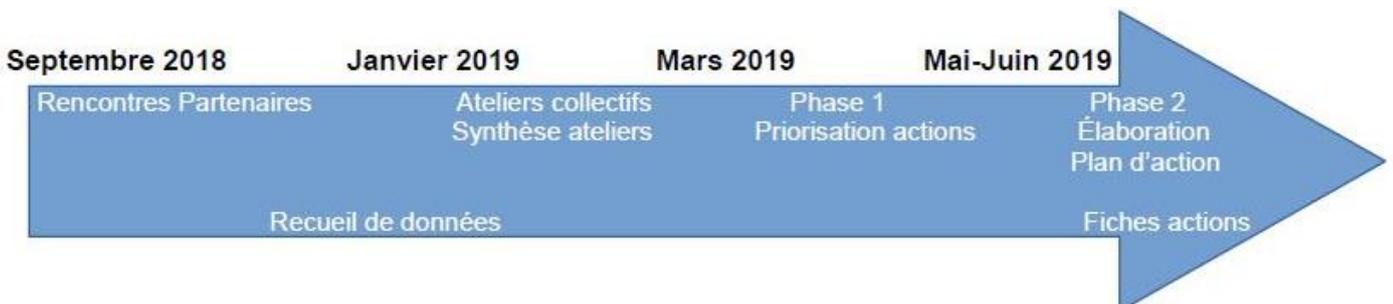
Le CLS est un outil pour fédérer et mobiliser les partenaires sur des problématiques communes. La mise en place du CLS impulse une nouvelle approche de la santé au niveau local par un regard plus transversal et global. Il permet, au-delà du soin et de la prévention, de laisser une place prépondérante aux conditions et au cadre de vie des populations. Le logement, le niveau de revenu et le statut social, l'éducation, l'emploi, sont des déterminants qui combinés impactent la santé.

La démarche du Pays de Morlaix

Le PETR Pays de Morlaix avec l'appui de l'ARS porte le CLS à l'échelle des trois communautés de communes (Morlaix Communauté, Haut Léon Communauté, Communauté de Communes du Pays de Landivisiau) pour une durée de cinq ans. Le Pays de Morlaix s'est lancé dans une démarche collective depuis septembre 2018. Un diagnostic de santé partagé a été élaboré. Il a permis de réaliser un état des lieux des conditions de vie, de l'état de santé de la population, de l'offre de soins dans le pays de Morlaix et de faire ressortir les tendances du territoire en matière de santé. En parallèle, des groupes de travail regroupant élus, institutions, professionnels, associations du territoire ont dégagé des pistes d'actions en s'appuyant sur les constats du diagnostic.



Les grandes étapes



-De Septembre à décembre 2018 : rencontres individuelles des acteurs par la chargée de mission (une quarantaine) en vue de les sensibiliser à la démarche et d'alimenter le diagnostic. Le forum Bien vieillir à Morlaix en octobre 2018 a ainsi été l'occasion de recueillir auprès des visiteurs leurs besoins en matière de santé à travers un questionnaire.

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

-**19 décembre 2018** : réunion de lancement rassemblant plus de 70 acteurs du Pays de Morlaix (professionnels des champs sanitaire, médico-social, social et éducatif, élus communaux et bénévoles associatifs, représentants des usagers)

-**10 janvier 2019** : 1^{er} temps de concertation en format ateliers (sur plusieurs axes : la prévention et la promotion de la santé, l'accès aux soins de premier recours et le développement de l'exercice coordonné, l'accompagnement des populations vulnérables et de leurs aidants) – 70 participants.

-**De mars à juin 2019**, mise en place des groupes de travail regroupant 80 personnes (pour élaborer les priorités d'actions puis le plan d'actions, décliné sous forme de fiches- actions opérationnelles).

Les acteurs locaux ont pu s'approprier les enjeux du CLS au démarrage de la démarche et se sont mobilisés tout au long de l'élaboration du CLS.

Principaux éléments de diagnostic

-Territoire de plus de 128 000 habitants. Faible densité de la population. Répartition inégale entre les EPCI.

-Un indice de vieillissement de la population élevé

-Un taux de pauvreté légèrement supérieur à la moyenne départementale. Une plus grande représentativité d'agriculteurs exploitants, d'artisans, d'ouvriers et de retraités, comparativement à la région Bretagne.

-Un état de santé défavorable vis à vis de la moyenne nationale chez les hommes comme chez les femmes avec un taux de mortalité prématurée évitable supérieur à la moyenne nationale et régionale. Les principales causes de cet écart sont principalement liées aux comportements à risques : les suicides, l'alcoolisme, la consommation de tabac

- La part des bénéficiaires en ALD est légèrement supérieure à la moyenne bretonne.

-Une densité de médecins généralistes inférieure à la moyenne nationale et régionale. 3 sur 10 ont 60 ans et plus.

-Une offre de médecine spécialisée inférieure à la moyenne régionale

-Un recours aux soins relativement homogène entre les EPCI du Pays de Morlaix et proche du niveau départemental.

-Une dynamique de réseau existante créée principalement sur Morlaix Communauté avec notamment la mise en place d'actions de prévention (Contrat de veille active, Contrat local de santé sur la période 2012-2016)

GOVERNANCE DU CLS ET SIGNATAIRES

Animation et Gouvernance

Le comité de pilotage stratégique

- Détermine les orientations stratégiques du CLS, valide son contenu et procède à son actualisation
- Fixe les objectifs, les moyens et le planning de mise en œuvre
- Garantit la cohérence entre les politiques territoriales de santé et les priorités départementales, régionales et nationales en matière de santé
- Suit et évalue périodiquement l'avancée du contrat et décide des ajustements éventuels.

Le comité technique

- Accompagne la mise en œuvre des actions en lien avec les orientations stratégiques du CLS
- Évalue les actions et en valorise les résultats auprès du comité de pilotage.

L'instance d'animation

- Echange avec l'ensemble des pilotes d'actions

Les signataires

L'Agence régionale de santé de Bretagne, Le PETR Pays de Morlaix, Morlaix Communauté, Communauté de Communes Pays de Landivisiau, Haut Léon Communauté, Préfecture du Finistère, le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Départemental du Finistère, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Finistère, La Mutualité Sociale Agricole d'Armorique, La Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail Bretagne, Le Centre Hospitalier des Pays de Morlaix, La Fondation Ildys, Le Conseil de développement du Pays de Morlaix.

AXES PRIORITAIRES ET ACTIONS DU CLS

AXE 1 : PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE

- Action 1 : Développer les compétences psychosociales et renforcer le soutien à la parentalité
- Action 2 : Favoriser la pratique d'une activité physique et sportive sur le territoire.
- Action 3 : Sensibiliser au "mieux manger, gâcher moins"
- Action 4 : Développer des actions de prévention des comportements à risques
- Action 5 : Améliorer la prévention et l'information sur les violences conjugales et la prise en charge des victimes
- Action 6 : Mener une réflexion sur la santé physique et mentale au travail sur le Pays de Morlaix
- Action 7 : Sensibiliser les habitants aux gestes de premiers secours.
- Action 8 : Informer et sensibiliser les élus sur les déterminants et priorités de santé
- Action 9 : Élaborer un diagnostic partagé pour définir les enjeux et un plan d'action santé environnement
- Action 10 : Faciliter la mobilité et renforcer le lien social
- Action 11 : Créer un réseau Jeunesse à l'échelle du Pays de Morlaix.
- Action 12 : Favoriser une communication commune des actions locales et des campagnes nationales
- Action 13 : Renforcer le partenariat en proposant des actions de remobilisation pour les personnes fragilisées

AXE 2 : ACCÈS AUX SOINS ET DÉVELOPPEMENT DE L'EXERCICE COORDONNÉ

- Action 14 : Contribuer aux travaux d'identification des facteurs d'attractivité professionnelle menés par le secrétariat à l'orientation professionnelle et à la démographie médicale
- Action 15 : Offrir des possibilités d'hébergement territoriales pour les étudiants en santé
- Action 16 : Rendre le territoire du Pays de Morlaix plus attractif et développer des conditions d'accueil favorables pour les professionnels.
- Action 17 : Informer et accompagner l'élaboration des projets d'exercice coordonné
- Action 18 : Favoriser la coordination des acteurs en organisant des temps de partage et d'échange entre professionnels du territoire
- Action 19 : Expérimenter le bus "bucco-dentaire" pour l'accès aux soins.
- Action 20 : Informer sur la plate-forme d'intervention départementale pour l'accès aux soins et à la santé (PFIDASS)
- Action 21 : Faciliter le recours aux soins en développant la télémédecine dans le médical et paramédical

AXE 3 : ACCOMPAGNEMENT DES POPULATIONS VULNERABLES ET LEURS AIDANTS

- Action 22 : Favoriser l'accès aux droits des personnes et des aidants.
- Action 23 : Organiser des temps d'information et développer des expérimentations visant à changer le regard sur le handicap auprès de la population.
- Action 24 : Prévenir la perte d'autonomie des personnes âgées en favorisant le repérage et l'orientation des personnes en fragilité et en risque de perte d'autonomie.
- Action 25 : Mener une réflexion sur l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes
- Action 26 : Créer un Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) à l'échelle du Pays de Morlaix
- Action 27 : Accompagner les aidants en favorisant les actions de prévention et de répit

AXE 4 : INNOVATION ET PARTICIPATION CITOYENNE

- Action 28 : Faire un état des lieux et engager une réflexion sur le thème « participation citoyenne et démarche en santé »
- Action 29 : Participation des élus MSA représentants de la population agricole et rurale dans la mise en place d'actions de santé